



# Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) n° 2015/830

MSDS Version: E01.00

Date d'émission: 13/08/2015

Blend Version: 1

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

Code du produit : W25692

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Additif pour essence.

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Wynn's Belgium  
Industriepark-West 46  
9100 Sint-Niklaas - Belgium  
T +32 3 766 60 20 - F +32 3 778 16 56  
[msds@wynns.eu](mailto:msds@wynns.eu) - [www.wynns.be](http://www.wynns.be)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : BIG: +32(0)14/58.45.45

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3	H226
Org. Perox. E	H242
Acute Tox. 4 (Dermal)	H312
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	H332
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Muta. 2	H341
STOT RE 1	H372
Asp. Tox. 1	H304
Aquatic Chronic 3	H412

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

##### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Muta. Cat. 3; R68  
O; R7  
Xn; R20/21  
Xn; R65  
Xn; R48/20  
Xi; R36/38  
R10

Texte complet des phrases R: voir section 16

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) n° 2015/830

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

2-butoxyéthanol, xylène, Peroxyde de di-tert-butyle, 2-éthylhexane-1-ol, Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

Mentions de danger (CLP) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H312+H332 - Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques  
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P405 - Garder sous clef  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P260 - Ne pas respirer les vapeurs  
P280 - Porter un équipement de protection du visage, des gants de protection, des vêtements de protection  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin  
P331 - NE PAS faire vomir  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon la directive 67/548/CEE
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	(Numéro CE) 919-164-8 (N° REACH) 01-2119473977-17	50 - 75	Xn; R48/20 Xn; R65 R66
2-butoxyéthanol	(n° CAS) 111-76-2 (Numéro CE) 203-905-0 (Numéro index) 603-014-00-0 (N° REACH) 01-2119475108-36	10 - 25	Xn; R20/21/22 Xi; R36/38
2-éthylhexane-1-ol	(n° CAS) 104-76-7 (Numéro CE) 203-234-3 (N° REACH) 01-2119487289-20	10 - 25	Xn; R20 Xi; R36/37/38
xylène	(n° CAS) 1330-20-7 (Numéro CE) 215-535-7 (Numéro index) 601-022-00-9 (N° REACH) 01-2119488216-32	10 - 25	R10 Xn; R20/21 Xi; R38
polyetheramine	(n° CAS) 224622-34-8	5 - 10	Xi; R38 R52/53
Peroxyde de di-tert-butyle	(n° CAS) 110-05-4 (Numéro CE) 203-733-6 (Numéro index) 617-001-00-2 (N° REACH) 01-2119513335-48	2,5 - 5	O; R7 F; R11 Muta. Cat. 3; R68 R52/53

# Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) n° 2015/830

Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon la directive 67/548/CEE
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	(n° CAS) 64742-81-0 (Numéro CE) 265-184-9 (Numéro index) 649-423-00-8 (N° REACH) 01-2119462828-25	0,1 - 1	Xn; R65 Xi; R38 N; R51/53
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
xylène	(n° CAS) 1330-20-7 (Numéro CE) 215-535-7 (Numéro index) 601-022-00-9 (N° REACH) 01-2119488216-32	(C >= 12,5) Xn;R20/21	
Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	(Numéro CE) 919-164-8 (N° REACH) 01-2119473977-17	50 - 75	STOT RE 1, H372 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412
2-butoxyéthanol	(n° CAS) 111-76-2 (Numéro CE) 203-905-0 (Numéro index) 603-014-00-0 (N° REACH) 01-2119475108-36	10 - 25	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
2-éthylhexane-1-ol	(n° CAS) 104-76-7 (Numéro CE) 203-234-3 (N° REACH) 01-2119487289-20	10 - 25	Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
xylène	(n° CAS) 1330-20-7 (Numéro CE) 215-535-7 (Numéro index) 601-022-00-9 (N° REACH) 01-2119488216-32	10 - 25	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Skin Irrit. 2, H315
polyetheramine	(n° CAS) 224622-34-8	5 - 10	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 3, H412
Peroxyde de di-tert-butyle	(n° CAS) 110-05-4 (Numéro CE) 203-733-6 (Numéro index) 617-001-00-2 (N° REACH) 01-2119513335-48	2,5 - 5	Flam. Liq. 2, H225 Org. Perox. E, H242 Muta. 2, H341 Aquatic Chronic 3, H412
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	(n° CAS) 64742-81-0 (Numéro CE) 265-184-9 (Numéro index) 649-423-00-8 (N° REACH) 01-2119462828-25	0,1 - 1	Skin Irrit. 2, H315 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411

Textes des phrases R et H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Surveiller les fonctions vitales. Victime consciente avec troubles resp.: position semi-assise. Victime sans connaissance: maintenir les voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Vomissement: prévenir l'asphyxie/la pneumonie aspiratoire. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Prévenir le refroidissement en couvrant la victime(ne pas réchauffer). Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique. En fonction de l'état: médecin/hôpital.
Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Ingestion à fortes doses: hospitalisation immédiate.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
-------------------	---

# Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) n° 2015/830

Symptômes/lésions après inhalation	: Nocif par inhalation.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/lésions après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Maux de tête. Douleurs abdominales. Risque de pneumonie aspiratoire. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Mousse AFFF. de la poudre ABC.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs inflammables. Dû à l'écoulement ou à l'agitation, ce matériau risque d'accumuler des charges électrostatiques et de s'enflammer au moment de leur décharge par éclat.
Danger d'explosion	: Le produit n'est pas explosif.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Endiguer et contenir les fluides d'extinction. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
-------------------	--

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipe de protection	: Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. des vêtements de protection.
Procédures d'urgence	: Délimiter la zone de danger. Boucher les parties souterraines. Fuite importante/en milieu confiné: AR à air comprimé. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipe de protection	: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
----------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Recueillir le produit répandu. Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés.
Procédés de nettoyage	: Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment. Nettoyer avec des détergents. Eviter les solvants.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: conforme à la réglementation. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
Mesures d'hygiène	: Utiliser de bonnes mesures d'hygiène personnelle. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

# Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) n° 2015/830

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Conditions de stockage	: Conforme à la réglementation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Température de stockage	: < 45 °C
Lieu de stockage	: Conforme à la réglementation. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Ventilation au niveau du sol.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine. correctement étiqueté.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

Italie - Portugal - USA	ACGIH TWA (ppm)	100 ppm
ACGIH		

#### 2-éthylhexane-1-ol (104-76-7)

Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m <sup>3</sup> )	110 mg/m <sup>3</sup>
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (ppm)	20 ppm

#### 2-butoxyéthanol (111-76-2)

UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	98 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV TWA (ppm)	20 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	246 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV STEL (ppm)	50 ppm
Belgique	Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	98 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Valeur seuil (ppm)	20 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m <sup>3</sup> )	246 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	50 ppm
Belgique	Classification additionnelle	D
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m <sup>3</sup> )	100 mg/m <sup>3</sup>
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (ppm)	20 ppm
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (mg/m <sup>3</sup> )	246 mg/m <sup>3</sup>
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (ppm)	50 ppm

#### xylène (1330-20-7)

UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	221 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV TWA (ppm)	50 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	442 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV STEL (ppm)	100 ppm
Belgique	Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	221 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Valeur seuil (ppm)	50 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m <sup>3</sup> )	442 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	100 ppm
Belgique	Classification additionnelle	D
Royaume Uni	WEL STEL (ppm)	100 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.
---------------------------------	--

# Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) n° 2015/830

Équipement de protection individuelle : Gants. Lunettes de sécurité.



Protection des mains : Néoprène. Caoutchouc nitrile. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.

Autres informations : Temps de rupture : >30'. Epaisseur du matériau des gants >0,1 mm.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Limpide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	:
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
indice de réfraction	: 1,44
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 40 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique @20°C	: 833 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique @40°C	: 1,8 mm <sup>2</sup> /s
Viscosité, dynamique @40°C	: Aucune donnée disponible
Viscosité	:
Viscosité Index	:
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 90,46 %
Indications complémentaires	: Les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) n° 2015/830

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Conserver à l'écart des acides forts et oxydants forts.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs nocifs/irritants. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

#### Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

ATE CLP (voie cutanée) 1100,000 mg/kg de poids corporel

ATE CLP (poussières, brouillard) 4,167 mg/l/4h

#### 2-éthylhexane-1-ol (104-76-7)

ATE CLP (poussières, brouillard) 1,500 mg/l/4h

#### 2-butoxyéthanol (111-76-2)

ATE CLP (voie orale) 500,000 mg/kg de poids corporel

ATE CLP (voie cutanée) 1100,000 mg/kg de poids corporel

ATE CLP (poussières, brouillard) 1,500 mg/l/4h

#### xylène (1330-20-7)

ATE CLP (voie cutanée) 1100,000 mg/kg de poids corporel

ATE CLP (poussières, brouillard) 1,500 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Ecologie - eau : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 2-éthylhexane-1-ol (104-76-7)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol.

#### xylène (1330-20-7)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Photolyse dans l'air.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### 2-éthylhexane-1-ol (104-76-7)

Potentiel de bioaccumulation Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

#### xylène (1330-20-7)

Potentiel de bioaccumulation Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).

### 12.4. Mobilité dans le sol

# Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) n° 2015/830

### xylène (1330-20-7)

Ecologie - sol

Peut être nocif pour croissance des plantes/floraison/fruits.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

### Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcane, cycliques, aromatiques (2-25%)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

## 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer en centre de traitement agréé. Éviter le rejet dans l'environnement.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 18 01 06\* - produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

15 01 10\* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 1993

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Description document de transport (ADR) : UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (xylène, peroxyde de di-tert-butyle), 3, III, (D/E)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ADR) : 3

Étiquettes de danger (ADR) : 3



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

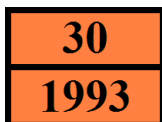
### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 30

Code de classification (ADR) : F1

Panneaux oranges :



Dispositions particulières (ADR) : 274, 601, 640E

Catégorie de transport (ADR) : 3

Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : D/E

Quantités limitées (ADR) : 5I

Quantités exceptées (ADR) : E1

Code EAC : •3YE

#### 14.6.2. Transport maritime

Numéro EmS (1) : F-E, S-E



# Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) n° 2015/830

### 14.6.3. Transport aérien

Instruction "cargo" (ICAO) : 366  
Instruction "passenger" (ICAO) : 355  
Instruction "passenger" - Quantités limitées (ICAO) : Y344

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 90,46 %

#### 15.1.2. Directives nationales

Classe de danger pour l'eau (WGK) : 2 - Présente un danger pour l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Muta. 2	Mutagenicité sur les cellules germinales, Catégorie 2
Org. Perox. E	Peroxydes organiques, type E
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

# Catalytic Converter & Oxygen Sensor Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) n° 2015/830

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R10	Inflammable
R11	Facilement inflammable
R20	Nocif par inhalation
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau
R38	Irritant pour la peau
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R68	Possibilité d'effets irréversibles
R7	Peut provoquer un incendie
F	Facilement inflammable
N	Dangereux pour l'environnement
O	Comburant
Xi	Irritant
Xn	Nocif

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*